

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DÉFEND !



INFO LUTTES RÉFORME SNCF

N°42

Montreuil, le 12 juin 2018

Les chiffres du jour

- **200**, c'est le nombre de cheminots et d'usagers rassemblés à **Sens** dans l'Yonne ;
- **280**, c'est le nombre de cheminots, d'usagers et d'élus locaux rassemblés à **Pontivy** ;
- **250**, c'est le nombre de cheminots rassemblés à **Pérrigny** pour combattre la casse du ferroviaire ;
- **600**, c'est le nombre de cheminots rassemblés devant la direction régionale de **Montpellier** ;
- **2 500**, c'est le nombre de cheminots rassemblés devant le siège de SNCF Voyages à **La Défense**.

La colère cheminote s'est de nouveau exprimée avec force le 12 juin. Maintenir un haut niveau de mobilisation, c'est assurément maintenir la pression alors que la première table ronde se tiendra le 15 juin.



Montpellier, le 12 juin 2018

LE DÉFERLEMENT ANTI-CHEMINOTS : N'AYONS PAS PEUR !

Depuis plusieurs jours, les attaques à l'encontre des cheminots et du service public ferroviaire reviennent sur le devant de la scène.

Les adjoints idéologiques du Gouvernement s'attachent avec zèle et sans scrupule à relayer la propagande officielle en affirmant que la bataille engagée n'a plus lieu d'être. Pourtant, **nous entrons bel et bien dans une nouvelle phase !**

Près de 80 % de la réforme restent à écrire. En effet, un certain nombre d'ordonnances et de décrets d'application restent à rédiger afin que la loi puisse être active. **C'est pour ces raisons que la mobilisation ne doit pas faiblir !**

La réunion tripartite (Gouvernement, patronat, organisations syndicales), qui se tiendra le 15 juin, a été rendue possible par la formidable mobilisation des cheminots. Nous ne pourrions nous contenter d'une unique table ronde, pas plus que nous n'accepterions d'en évacuer les sujets liés au cœur de la réforme.

La ministre des Transports, le Premier ministre, le comité exécutif de la SNCF peuvent continuer à déclamer en chœur que la réforme arrive à son terme. Il n'en est rien !

Le livre du service public ferroviaire, écrit par les cheminots, déroule depuis de nombreuses décennies l'histoire d'une entreprise qui appartient à la Nation.

La SNCF joue un rôle social et environnemental majeur au service des populations. Cette histoire continue de s'écrire au présent, comme elle trace déjà le futur.

Nous en sommes les auteurs au quotidien, maintenons la pression, poursuivons la mobilisation !



1 MILLIARD D'ÉCONOMIES : MAIS POUR QUI ?

L'annonce de la reprise partielle de la dette de la SNCF est à mettre au crédit de la mobilisation des cheminots. Dans un « Temps Réels », la direction de la SNCF déclare :

« L'État reprendra 35 milliards de la dette de SNCF : 25 milliards en 2020 et 10 milliards en 2022, cette reprise permettra de redonner à la SNCF des marges de manœuvre financières. SNCF économisera 1 milliard d'euros par an... »

Depuis 10 ans, l'entreprise utilise le contexte économique et le poids de la dette ferroviaire pour justifier la suppression de 5 emplois de cheminots chaque jour (2 000/an), le gel des salaires depuis 3 ans, la déstructuration de nos chantiers, la dégradation de nos conditions de travail.

Les « marges de manœuvre » évoquées par la direction doivent permettre d'améliorer les conditions de travail des cheminots, de pouvoir stopper la spirale infernale des suppressions d'emplois, de mettre fin aux externalisations et d'augmenter enfin les salaires.

Après l'annonce d'un bénéfice record de 1,3 milliard d'euros en 2017, la reprise de 35 milliards d'euros de dette générant 1 milliard d'économies, la direction SNCF doit rendre l'argent aux cheminots !

La direction SNCF doit ouvrir des négociations salariales immédiates. Elle doit stopper la casse de l'emploi cheminot. Elle doit améliorer les conditions de travail. Enfin, puisque la direction est l'annexe officielle du ministère des Transports, elle doit répondre aux revendications portées par les cheminots grévistes depuis 15 séquences, y compris sur les sujets liés au cœur de la réforme.



Bayonne, le 12 juin 2018



La Défense, le 12 juin 2018



Calais, le 12 juin 2018



**En route vers la 16^e séquence !
Prochain préavis unitaire du 16 juin 20h00 au 19 juin 07h55.**

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur:.....Tél :.....
Syndicat :.....Tél :.....
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

